

Agriculture, paysage et urbanisme : préparons le terrain !

RENCONTRE DU RÉSEAU
« PAYSAGE ET URBANISME DURABLE »

Jeudi 23 mai 2013 à Paris*



Le manque de disponibilités foncières et la complexité pour bâtir dans les espaces déjà urbanisés ont conduit à investir les terres agricoles en frange de bourgs, pour développer l'essentiel de l'urbanisation depuis plus de 40 ans. Ce phénomène est accentué par les écarts de coûts très importants entre le foncier constructible et le foncier agricole.

Les incidences de ce développement sont aujourd'hui connues : étalement urbain, consommation d'espaces et de ressources fossiles, coûts de réseaux et voiries importants, voiture omniprésente, précarisation des agriculteurs, banalisation des paysages...

L'espace agricole est encore trop souvent considéré comme une entrave à l'expansion urbaine et il est rare que l'agriculture devienne l'une des composantes du projet urbain ; elle intéresse pourtant un public large et génère aujourd'hui de nouveaux débouchés.

Parallèlement, d'autres phénomènes plus globaux appellent à changer de pratiques pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, préserver la biodiversité et la qualité de l'eau, réduire les consommations énergétiques, relocaliser l'économie, lutter contre les crises alimentaires, optimiser l'utilisation des sols...

Les mondes de l'agriculture et de l'urbanisme doivent avant tout se connaître, s'écouter, se former l'un auprès de l'autre. Cela concerne autant les politiques (nationales et locales) que les cadres règlementaires et fiscaux, les pratiques professionnelles, les habitudes de vie et de consommation, la préparation des futurs professionnels.

Le paysage, souvent envisagé comme une simple résultante des politiques d'aménagement et d'urbanisme se trouve en réalité au cœur des dimensions agricoles, urbaines, naturelles et sociales. Peut-il être une entrée pertinente pour apporter des pistes différentes sur les développements urbains et agricoles, de façon plus globale et moins conflictuelle ?

La journée se structurera autour d'échanges d'expériences illustrant les interactions entre agriculture, urbanisme et paysage, avec une part importante laissée aux débats et aux discussions.

Elle s'adresse principalement aux élus, techniciens et agriculteurs engagés dans des projets de territoires.

**Cette journée a lieu à Paris, dans l'immeuble de la Caisse des Dépôts, 72 avenue Pierre Mendès-France (13^e), salle B013.*

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU JEUDI 23 MAI 2013

À PARTIR DE 9H 30 > ACCUEIL / CAFÉ

10H À 10H 15

INTRODUCTION par Brigitte BERTHELOT, directrice du Pôle Information des collectivités territoriales (Mairie-conseils et Localtis, Caisse des Dépôts)

PRÉSENTATION de la journée par Régis AMBROISE, agronome

10H 15 À 12H 30

DU GRAND TERRITOIRE À LA PARCELLE

PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES

La Communauté d'agglomération Nîmes Métropole, la charte paysagère et environnementale des Costières de Nîmes, la charte de la Vaunage et la commune de Saint-Côme-et-Maruejols (Gard)

Intervenants : Vincent ALLIER, vice-président développement durable CA Nîmes Métropole, maire de Saint-Côme-et-Maruejols ; Sébastien GUIBERT, chargé d'études CA Nîmes Métropole ; Laurence FABBRI et Marina DE CECCO, Atelier Territoires et Paysages, animatrices de la charte pour le Syndicat des Vignerons des Costières de Nîmes ; agriculteur (à confirmer)

L'association du Triangle vert et la commune de Saulx-les-Chartreux (Essonne)

Intervenants : Brigitte BOUVIER, vice-présidente de l'association du Triangle vert, maire-adjointe Urbanisme et environnement à Saulx-les-Chartreux, urbaniste au CAUE 91 ; Christel STACCHETTI, chargée de mission Triangle vert, urbaniste ; deux maraîchers locaux (à confirmer)

12H 30 À 13H 45 > BUFFET

EXPOSITION de l'association des Vies et des Idées d'ailleurs suite à un tour de France des écoquartiers et des nouvelles formes d'urbanisme

13H 45 À 15H

DES OUTILS ET DES DÉMARCHES PROSPECTIVES

PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES

ZAP et PAEN : des outils complémentaires aux documents d'urbanisme

Intervenant : Frédéric LAFFONT, chargé de mission Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Favoriser une culture de la collaboration entre agronomes et paysagistes dès la formation

Intervenants : Baptiste SANSON, chargé de mission Bergerie de Villarceaux (Val d'Oise); Monique TOUBLANC, paysagiste et enseignante à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles ; élu et agriculteur (à confirmer)

15H À 16H 05

DE LA VOLONTÉ POLITIQUE À LA MISE EN ŒUVRE

PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES

La Communauté de communes du Val d'Ille (Ille-et-Vilaine) et l'association BRUDED

Intervenants : Daniel CUEFF, président de la Communauté de communes du Val d'Ille ; Mikael LAURENT, chargé de développement, association BRUDED

16H 05 À 16H 30

Regard extérieur et prise de recul par Rémi JANIN, paysagiste et agriculteur

Journée animée par Armelle LAGADEC et Mathilde KEMPF, architectes urbanistes animatrices du réseau de territoires « Paysage et urbanisme durable » de Mairie-conseils, avec Leslie CHAZE, chargée de mission Développement territorial, Mairie-conseils, Caisse des Dépôts et les contributions des experts et partenaires associés au réseau :

Jean-Luc CABRIT, chargé de mission paysage CGEDD ; Vincent CHASSAGNE, expert associé Mairie-conseils ; Anne GENTIL, architecte urbaniste ; Jean-Sébastien LAUMOND, agronome chargé de mission CC de la Haute-Bruche ; Odile MARCEL, philosophe, présidente de l'association La compagnie du paysage ; Véronique MURE, botaniste, enseignante à l'ENSP de Marseille ; Simon PAILLET, architecte urbaniste au PNR du Massif des Bauges

Vous trouverez des documents liés aux expériences qui seront présentées sur le site du réseau :

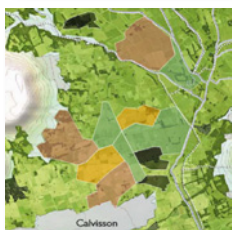
<http://www.mairieconseilspaysage.net> rubrique Actions / Rencontres.

LES EXPÉRIENCES PRÉSENTÉES

> DU GRAND TERRITOIRE À LA PARCELLE



© Territoires & Paysages



© Vincent Gemignani



© Le triangle vert

La communauté d'agglomération Nîmes Métropole (Gard) porte, soutient et coordonne des projets de territoire déclinés à travers des chartes qui s'appuient sur les spécificités locales, dans un rapport de complémentarités entre les milieux urbains et ruraux. Le territoire de la CANM est entièrement recouvert par trois chartes paysagères.

La charte paysagère et environnementale des Costières de Nîmes. Elle est portée par le Syndicat des Vignerons des Costières de Nîmes qui vient de réaliser un bilan de ses actions après cinq ans d'animation et de mise en œuvre : évolutions des pratiques agricoles, incidences dans les documents d'urbanisme, meilleure connaissance et prise en compte des paysages.

La charte de la Vaunage : des élus rassemblés en association souhaitant préserver l'activité et les paysages agricoles, ont conduit un travail très fin sur l'occupation et la disponibilité du foncier. Focus sur la **commune de Saint-Côme-et-Maruejols** qui a concrétisé cette dynamique à travers son PLU et ses projets d'aménagement : déclassement de terres à urbaniser, zone d'activité agricole, règlement pour favoriser la densification, développement urbain concentré dans une dent creuse, médiation avec les habitants...

L'association du Triangle vert (Essonne) : le territoire, délimité par des voies rapides, est dynamisé par une association d'élus, regroupant des agriculteurs et des usagers. Elle replace l'agriculture au cœur du développement urbain, dans un principe de solidarité ville / campagne et de développement économique, avec des incidences sur la trame verte et bleue, les documents d'urbanisme supracommunaux, une aide technique à l'agriculture locale, des actions de sensibilisation... Focus sur la **commune de Saulx-les-Chartreux** qui protège ses terres agricoles, travaille sur les lisières entre espaces bâtis et agricoles, aide à l'installation de jeunes agriculteurs, élabore une ZAC pour concentrer le développement urbain.



© Patrick Monin - BV

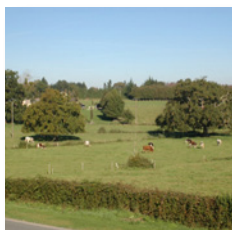


© Patrick Monin - BV

> DES OUTILS ET DES DÉMARCHES PROSPECTIVES

Les PAEN (périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains), ZAP (zone agricole protégée)... : des outils encore peu développés qui mettent en relation agriculture et urbanisme, et peuvent s'appuyer sur le paysage. Présentation générale de ces démarches, illustrée par un état des lieux de leur mise en œuvre dans les territoires.

La Bergerie de Villarceaux (Val d'Oise) : expérimentation d'une agriculture durable à grande échelle, recomposition de l'espace pour développer un autre système agronomique intégrant un travail sur le partage des usages et la viabilité économique. Partenariat avec **l'École nationale d'agronomie de Rennes (Agrocampus Ouest)** et **l'École nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSPV)** pour une expérience pédagogique pluridisciplinaire qui a permis de tisser des liens entre les acteurs locaux et leur territoire.



© CC du Val d'Ille



© Bruded

> DE LA VOLONTÉ POLITIQUE À LA MISE EN ŒUVRE

La communauté de communes du Val d'Ille (Ille-et-Vilaine) cherche à mettre en œuvre un développement local durable en croisant toutes ses actions : préservation des ressources naturelles et agricoles, PLU resserrés, densification des zones d'activité, dynamique des centre-bourgs, politique de logements sociaux, maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables, développement d'une filière bois et des circuits courts agricoles, installation d'agriculteurs, animation du territoire pour accompagner les acteurs dans la démarche... L'équipe fonctionne de manière très transversale pour garantir un développement cohérent.

L'association BRUDED, un réseau de collectivités bretonnes qui s'engagent dans des réalisations concrètes de développement durable, compte la CCVI parmi ses membres et va s'appuyer sur son expérience pour développer des échanges sur une meilleure articulation et une cohérence de politiques entre communes et intercommunalités.

**INSCRIPTION
À LA JOURNÉE DU
23 MAI 2013**



VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT SUR LE SITE INTERNET
www.mairieconseils.net en cliquant sur le dossier « 23 mai, Agriculture, paysage
et urbanisme : préparons le terrain ! » **ET VOUS INSCRIRE AVANT LE 17 MAI 2013**

VOUS POUVEZ AUSSI REMPLIR CE BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À MAIRIE-CONSEILS AVANT LE 17 MAI 2013
PAR MAIL : mairieconseils@caissedesdepots.fr OU PAR FAX : 01 58 50 06 83

Structure intercommunale ou organisme

NOM et Prénom.....

Mandat (élus) ou fonction.....

Email

Téléphone fixeéventuellement mobileTélécopie.....

Adresse complète

PRÉSENCE TOUTE LA JOURNÉE : OUI NON **SEULEMENT LE MATIN :** OUI **SEULEMENT L'APRÈS-MIDI :** OUI

PRÉSENCE AU DÉJEUNER OFFERT PAR LA CAISSE DES DÉPÔTS : OUI NON

LIEU DE LA RENCONTRE

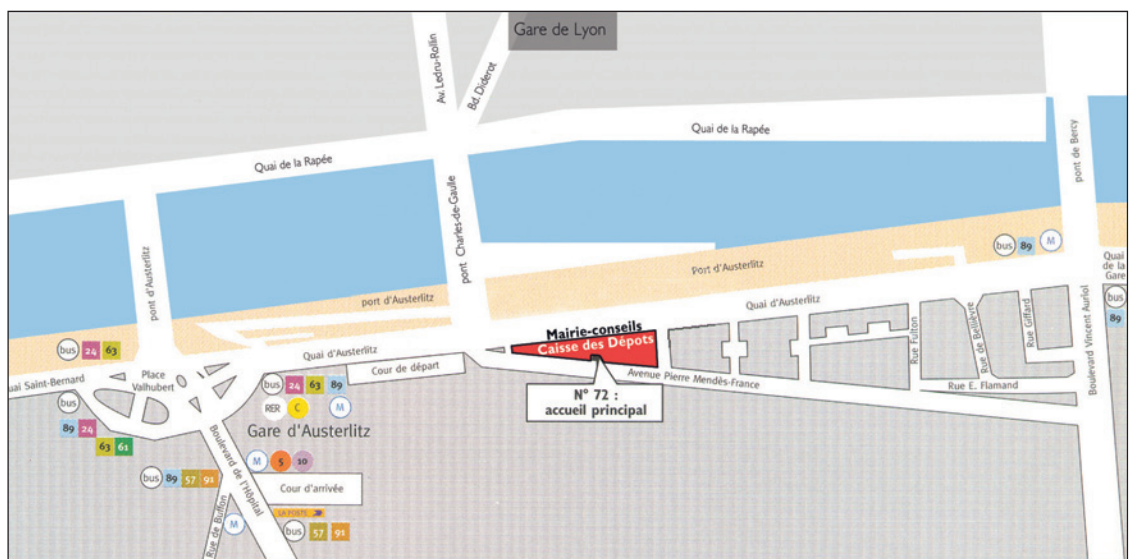
Mairie-conseils
Caisse des Dépôts
72 avenue Pierre Mendès-France
75914 Paris cedex 13

CONTACT

Pour toute information
complémentaire sur cette
journée, contactez **Mairie-conseils**
01 58 50 75 75

ACCÈS À MAIRIE-CONSEILS CAISSE DES DÉPÔTS

- De la gare Montparnasse (25 mn) : métro ligne 6 direction Nation, changer Place d'Italie ligne 5 direction Bobigny jusqu'à Gare d'Austerlitz, sortie Cour de départ.
- De la gare de Lyon (10 mn) : traverser à pied le pont Charles de Gaulle.
- De la gare du Nord : RER D jusqu'à Gare de Lyon ou métro ligne 5 direction Place d'Italie jusqu'à Gare d'Austerlitz, sortie Cour de départ.
- De la gare de l'Est : métro ligne 5 direction Place d'Italie jusqu'à Gare d'Austerlitz, sortie Cour de départ.
- De la gare Saint-Lazare : métro ligne 14 jusqu'à Gare de Lyon et traverser à pied le pont Charles de Gaulle.



L'immeuble de la Caisse des Dépôts se trouve devant le pont Charles de Gaulle, le long du quai d'Austerlitz. L'accès piétons se trouve sur la façade arrière donnant sur les voies de chemin de fer. L'immeuble est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Mairie-conseils

72, avenue Pierre-Mendès-France
75914 Paris cedex 13